équiterre

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Équiterre mandaté par le MDDEP pour développer et opérer un programme de retrait ou de remplacement d'appareils de chauffage au bois sur l'Île de Montréal

Montréal, le 15 août 2011 - Équiterre a été mandaté par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) afin de développer et mettre en oeuvre un programme de retrait ou de remplacement d'appareils de chauffage au bois sur l'île de Montréal. Ce programme permettra aux résidents de l'île de Montréal de se défaire de leur vieux poêle à bois ou foyer, ou de le remplacer par un moins dommageable pour la santé et la qualité de l'air.

Le chauffage au bois est l'un des grands responsables de la mauvaise qualité de l'air et des épisodes de smog hivernal sur l'île de Montréal. « Nous sommes heureux de pouvoir contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air et de la santé des résidants de l'île et de pouvoir aider ces derniers à faire un choix plus écologique au moment de remplacer leur appareil de chauffage », déclare Sidney Ribaux, coordonnateur général d'Équiterre. Le chauffage au bois constitue la première source d'émission de particules fines sur l'île de Montréal, celles-ci étant reliées à certaines maladies du cœur et des troubles respiratoires importants.

L'objectif du programme est de retirer ou de remplacer des appareils de chauffage au bois sur l'île de Montréal en offrant un incitatif financier provenant du MDDEP. « Sachant que l'utilisation d'un poêle à bois pendant neuf heures génère autant de particules fines qu'une voiture pendant un an, on comprend que ce programme permettra une nette amélioration de la qualité de l'air à Montréal», explique Monsieur Ribaux.

Le programme de retrait ou remplacement des appareils de chauffage au bois sur l'île de Montréal sera en vigueur dès cet automne. Les détails du programme seront communiqués sous peu au www.mauvaispoele.ca.

Équiterre est un organisme sans but lucratif qui vise à inciter les citoyens, organisations et gouvernements à faire des choix écologiques, équitables et solidaires. L'organisme possède plus de dix ans d'expérience dans la livraison de programme de subvention aux citoyens, notamment pour les programmes Éconologis et Rénoclimat dans la région montréalaise.

Financé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le programme de retrait ou de remplacement des appareils de chauffage au bois sur l'île de Montréal peut compter sur la collaboration de la Ville de Montréal.

- 30 –

Source :
Marie-Eve Roy
Équiterre
514-378-0232
mroy@equiterre.org